

## Le conflit s'aggrave à Zanzibar

Dans une indifférence internationale à peu près totale, la crise politique ne cesse de s'aggraver à Zanzibar depuis les élections générales d'octobre 2000 et surtout depuis la violente répression des manifestations du Civic United Front (CUF, opposition) du 27 janvier qui se sont soldées par plus d'une trentaine de morts et près de 70 blessés. Le 20 février, trois dirigeants du CUF dont le secrétaire général adjoint, Juma Duni Haji, ont été arrêtés et accusés d'avoir organisé ces manifestations. Ils rejoignent ainsi la centaine de membres et sympathisants de ce parti poursuivis pour des chefs d'accusations similaires. Loin de chercher l'apaisement, le président de Zanzibar Amani Karume semble vouloir éradiquer l'opposition, quitte pour cela à aiguïser la confrontation politique avec le CUF. Il est en ce sens en conformité avec ce qu'il avait déclaré lors d'un meeting électoral dans lequel il s'exprimait en swahili: "Nous ne quitterons pas le pouvoir, quel que soit le résultat des élections". Or, Karume est assuré du soutien du président tanzanien Benjamin Mkapa qui appuiera le gouvernement de Zanzibar y compris dans ses actions les plus autoritaires parce qu'il a besoin des votes au Parlement de l'Union tanzanienne des députés du Chama cha Mapinduzi (CCM) de Zanzibar et aussi parce qu'il a repris à son compte l'héritage du défunt président Julius Nyerere sur l'intangibilité de l'union entre la Tanzanie continentale et Zanzibar. Or le CUF est perçu par le CCM, en grande partie à tort d'ailleurs, comme un mouvement sécessionniste voulant briser cette union et à la solde du sultan d'Oman.

Les choses devraient d'autant moins s'apaiser dans les semaines à venir que les 34 sièges des députés du CUF au Parlement de l'Union et à la Chambre des représentants de Zanzibar vont être déclarés vacants si ces députés qui ont déjà boycotté deux sessions parlementaires ne participent pas à celle prévue fin mars. L'Attorney General, Andrew Chenge, a précisé récemment que la Constitution serait suivie à la lettre à ce sujet: elle indique qu'un député absent de trois sessions consécutives sans la permission du président du Parlement perd automatiquement son siège. Le président du Parlement de l'Union tanzanienne, Pius Msekwa et celui de la Chambre de représentants de Zanzibar, Ameir Kificho, ont déjà annoncé qu'ils se conformeraient également à la Constitution. Une fois ces sièges déclarés vacants, de nouvelles élections partielles devront être organisées dans ces 34 circonscriptions pour un coût estimé à plus de 12 millions \$. Elections auxquelles il y a tout lieu de penser que le CUF, qui conteste déjà les résultats des scrutins d'octobre 2000, ne participera pas. Ainsi, à Zanzibar, un parti (le CUF) qui est soutenu par environ la moitié de l'électorat ne disposera plus d'aucune représentation parlementaire.

A première vue, cette crise politique semble n'être qu'un remake de celle qui avait éclaté dans la foulée des élections générales de fin 1995 dont le CUF avait déjà contesté les résultats, une crise qui n'avait par la suite jamais été totalement résorbée malgré la médiation du Commonwealth. Mais cette fois-ci, les choses sont encore plus graves. D'abord à cause des dérapages violents: l'île de Pemba, bastion du CUF, est toujours inaccessible et la répression y sévirait encore, tandis qu'un dirigeant local du CCM y a été assassiné. Ensuite, du fait des implications régionales. Un millier de partisans ou sympathisants de CUF, dont une quinzaine de ses députés, ont fui les persécutions à Zanzibar et débarqué sur la côte kenyane au port de Shimoni, arrivant à bord de boutres à voile qui d'ordinaire servent à la contrebande de clous de girofle. A Shimoni, ces réfugiés retrouvent souvent des gens parlant la même langue qu'eux et ayant parfois des liens matrimoniaux avec des familles de Zanzibar. Cela pourrait avoir des effets politiques induits au Kenya selon l'attitude qu'adopteront les dignitaires de la Kanu dans la province côtière, à commencer par le plus puissant d'entre eux, Sharif Nasir, vis-à-vis des réfugiés de Zanzibar.



